

# PERENNITE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGRICOLES DANS LE DEPARTEMENT DE LA DONGA (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST)

**Sinomatohou Cyriaque OROU, Franco-Néo DJESSONOU,  
Colomb Noël DEGBE-KETE, Euloge OGOUWALÉ**

*Laboratoire Pierre PAGNEY : Climat, Eau, Ecosystème et Développement (Uni  
versité d'Abomey-Calavi 01 BP 526, Cotonou 01)*

*oroucyriaque@gmail.com ; francodjessonou@gmail.com et ogkelson@yahoo.fr*

## Résumé

*L'exigence des marchés a engendré une durabilité financière des entreprises agricoles dans le département de la Donga. La démarche utilisée a combiné la recherche quantitative et qualitative. Les données socio-économiques ont été traitées avec des protocoles statistiques appropriés. Le traitement des données a été réalisé à l'aide des logiciels Excel 2010 et ArcView 2.0. Les résultats montrent que les entreprises agricoles obtiennent des crédits. Elles ont un statut juridique et font recours aux mains d'œuvre occasionnelle et permanente. Le taux de rentabilité varie de 113 à 150 %. Les entreprises agricoles assurent l'autonomie financière. Toutes les entreprises agricoles ont un ratio d'endettement très élevé (RE > 50 %). Ainsi, elles sont compétitives et réalisent trop d'investissements. De plus, les Petites et Moyennes entreprises agricoles ne pourraient pas faire face à une demande simultanée d'acquittement de la part de tous ses créanciers (LCT < 1). En outre, 44 % des entreprises agricoles présentent un risque financier faible, 22 % présentent un risque financier élevé et 33 % ont un risque financier moyen.*

**Mots clés :** *département de la Donga, entreprises agricoles, pérennité*

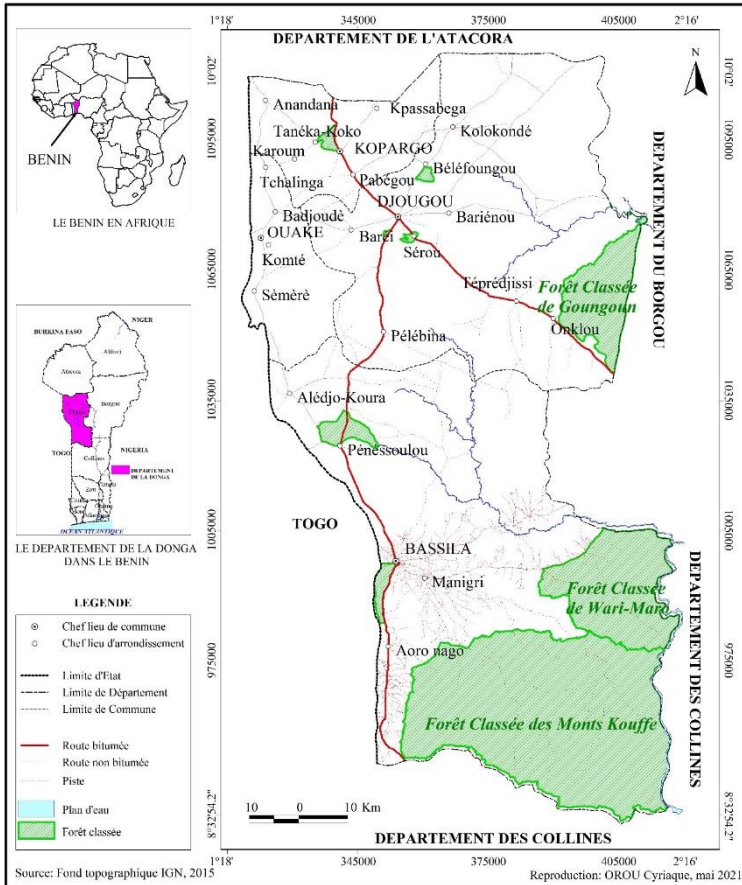
## Abstract

*The demand for markets has created financial sustainability for agricultural enterprises in the Donga department. The approach used combined quantitative and qualitative research. Socio-economic data were processed with appropriate statistical tools. Data processing was performed using Excel 2010 and ArcView 2.0 software. The results show that agricultural businesses get credit. They have legal status and use occasional and permanent labor. The rate of return varies from 113 to 150%. Agricultural enterprises ensure financial autonomy. All agricultural businesses have a very high debt ratio (ER > 50%). Thus, they are competitive and make too many investments. In addition, Small and Medium-sized agricultural enterprises could not cope with a simultaneous demand for payment from all their creditors (LCT < 1). In addition, 44% of agricultural businesses have low financial risk, 22% have high financial risk, and 33% have medium financial risk.*

**Keywords:** *Donga department, agricultural enterprises, sustainability*

## Introduction

L'ouverture des marchés et la mondialisation des échanges ont conduit à plus de concurrence entre agriculteurs les amenant à accroître encore leur productivité (Baccar Ben Lamine, 2017 : 15). L'agriculture en Afrique emploie la majeure partie de la population active et constitue une activité créatrice de richesse dans la plupart des pays (Ableto et Sodjedo, 2018 : 16). Le Bénin est confronté à un défi commun qu'est l'explosion démographique avec un taux d'accroissement de la population qui est de l'ordre de 3,2 % (Ahomadikpohou, 2015 : 13). Cette explosion démographique entraîne l'accroissement des besoins alimentaires, l'extension des terres cultivables (Oguidi, 2021 : 10). La gamme des intervenants dans le secteur rural s'est élargie avec la responsabilisation du secteur privé dans la promotion des entreprises agricoles sur le terrain (PRECAB, 2012 : 10). La microfinance est devenue un secteur incontournable pour assurer le financement des activités génératrices de revenus à travers le microcrédit. Elle est perçue comme un nouveau moyen de résoudre la contrainte de financement des micro-entrepreneurs et d'offrir aux individus les moyens de leur propre développement. Ce dernier constitue un élément central des stratégies de développement des entreprises (Ndione, 2019 : 14). Par contre, le revenu détermine l'accès au crédit. Ce facteur traduit à un certain niveau la capacité des exploitants agricoles à fournir les garanties financières exigées par les institutions de microfinance (Sossou, 2015 : 5). Dans le département de la Donga, les populations entreprennent dans le secteur de la production agricole, de la transformation des produits agricoles et de la commercialisation des produits agricoles. Les coopératives agricoles et les entreprises agroalimentaires individuelles interviennent dans l'évolution de l'entreprenariat agricole. Les entreprises agricoles produisent les noix de cajou, le Karité, le soja et l'arachide. Les entreprises agroalimentaires transforment les noix de cajou, le Karité, le soja et l'arachide pour les commercialiser. Les promoteurs font recours aux crédits pour assurer la santé financière des unités économiques. La présente recherche analyse la pérennité financière des entreprises agricoles dans le département de la Donga. Le milieu de recherche est situé entre 8°32'54" et 10°02' de latitude nord et entre 1°18' et 2°16' de longitude est (figure 1).



**Figure 1 :** Situations géographique et administrative du département de la Donga

Le département de la Donga compte 177 villages ou quartiers de ville. Le département de la Donga est composé de 26 Arrondissements. Les entreprises agricoles se localisent dans les différents Arrondissements du département de la Donga.

## 1. Données et méthodes

Plusieurs types de données ont été utilisés dans le cadre de cette recherche. Il s'agit des données socio-économiques pour analyser la rentabilité des activités des entreprises agricoles. Les outils de collecte utilisés regroupent un guide d'entretien qui a porté sur le fonctionnement des entreprises agricoles, un guide d'observation qui a servi à structurer les observations et un questionnaire dont les principales articulations reposent sur la pérennité des entreprises agricoles. La typologie des entreprises agricoles a été répertoriée sur la base de la structuration et du fonctionnement. Dans la segmentation, les critères discriminants sont choisis un à un de façon graduelle en commençant par le plus discriminant jusqu'à l'obtention de types assez homogènes. Cette méthode n'est valable que si on a un nombre réduit de critères discriminants. En revanche, l'analyse multidimensionnelle est une méthode statistique qui peut mobiliser plusieurs critères discriminants à la fois. Il est distingué les analyses factorielles des correspondances (AFC) qui ont servis à la caractérisation des entreprises agricoles par rapport aux variables retenues. L'AFC est effectué à l'aide du logiciel XLSTAT. Le test de concordance de Mann Kendall au seuil de signification de 5 % a été également utilisé pour la concordance des réponses fournies. La réalisation des graphiques, des cartes et le calcul de certaines valeurs statistiques avec des tests paramétriques sont respectivement faits au moyen des logiciels tels que : Excel 2010 ; ArcView 3.2.

L'évaluation de la rentabilité financière s'est basée sur le Taux de Rentabilité (TR), rapport entre le bénéfice et les ressources investies dans l'activité, exprimé en pourcentage.

$TR = (RNE/CV) \times 100$  (Noumonvi, 2017 : 20). Il détermine ainsi la valeur additionnelle que génère l'investissement de 100 FCFA dans l'activité agricole pendant une saison de production. Pour la réalisation du compte d'exploitation, la totalité des productions de l'unité considérée, que ces productions soient vendues est valorisée aux prix du marché pour permettre la comparaison pour les différents types d'entreprise agricole dans le département de la Donga. Afin de disposer d'analyses plus approfondies sur la fragilité financière des entreprises agricoles, il a été mis en place un score de risque basé sur trois

indicateurs. Il s'agit de l'indicateur de solvabilité, d'autonomie financière et de liquidité à court terme (Djessonou *et al.*, 2020 : 17). En effet, le ratio d'endettement (RE) est utilisé pour évaluer la capacité d'une entreprise agricole à générer des fonds au moyen d'une nouvelle dette. Plus le ratio d'endettement d'une entreprise agricole est élevé, plus l'entreprise est considérée comme à levier financier. Le protocole statistique est :  $RE = SD/PB \times 100$  (Djessonou *et al.*, 2020 : 17) avec SD : Service de la dette et PB : Produit brut.

- Si  $RE < 50\%$  alors l'entreprise agricole a une faible dépendance de la dette et peut faire appel à ses propres capitaux.

- Si  $RE > 50\%$  alors l'entreprise agricole est endettée.

- Si  $RE < 20\%$  alors le ratio est très faible et cela donne l'image d'une entreprise peu compétitive réalisant trop peu d'investissements.

- Si  $RE > 80\%$  alors le ratio trop élevé et cela représente un risque pour l'entreprise et met en péril sa solvabilité.

- Si  $RE = 50\%$  alors l'endettement est assuré.

Le Ratio d'Autonomie Financière (RAF) permet de mesurer la part des investissements propres dans les ressources durables et par la suite d'apprécier l'autonomie financière de l'entreprise agricole. Le protocole statistique est :  $RAF = \text{Capitaux Propres} / \text{Capitaux Permanent}$  ou  $RAF = \text{Dette totale} / \text{Actif total}$  avec Capitaux Propres = ressources financières que possède l'exploitant agricole (hors dette) ; Capitaux permanent = somme des capitaux propres et la dette ; Actif total = dépenses effectuées pour la production agricole. Si  $RAF > 0,5$  alors l'entreprise assure son autonomie financière. Si  $RAF < 0,5$  alors le ratio est faible et la capacité d'emprunt de l'entreprise est saturée (Welter-Nicol, 2016 : 12). Ce dernier doit être supérieur à 50 %. Plus on se rapproche de ce seuil, plus l'entreprise aura des difficultés pour recevoir de nouveaux crédits. La liquidité mesure la capacité d'une entreprise agricole à régler ses dettes à court terme arrivées à échéance. Le ratio de liquidité à court terme permet d'évaluer si l'entreprise agricole est capable d'honorer ses engagements à court terme (Paquet, 2017 : 13). Le protocole statistique est :  $RL = \text{Dette à court terme} / \text{Actif}$

circulant avec Actif circulant : l'ensemble des stocks, les créances et les valeurs mobilières.

- Si  $RL > 1$  alors l'entreprise agricole est solvable à court terme ;
- Si  $RL < 1$  alors l'entreprise agricole ne pourrait pas faire face à une demande simultanée de remboursement de la part de tous ses créanciers.

Le score de risque est calculé à partir du nombre de franchissements des différents seuils des trois indicateurs susmentionnés. Ainsi, trois classes de risque sont ainsi définies à savoir risque faible, risque moyen, risque élevé. La prise en compte conjointe de trois indicateurs complémentaires permet d'attribuer des niveaux de risque aux entreprises agricoles, quelles que soient leurs caractéristiques techniques. Elle permet une classification des entreprises agricoles indépendamment de la taille et de la gestion de leur bilan. Les parts d'exploitations risquées (Risque moyen ou élevé) présentent des niveaux et évolutions selon les orientations techniques. Elles reflètent les contextes économiques liés aux différentes activités.

## **2. Résultats**

### ***2.1. Typologie des entreprises agricoles dans le département de la Donga***

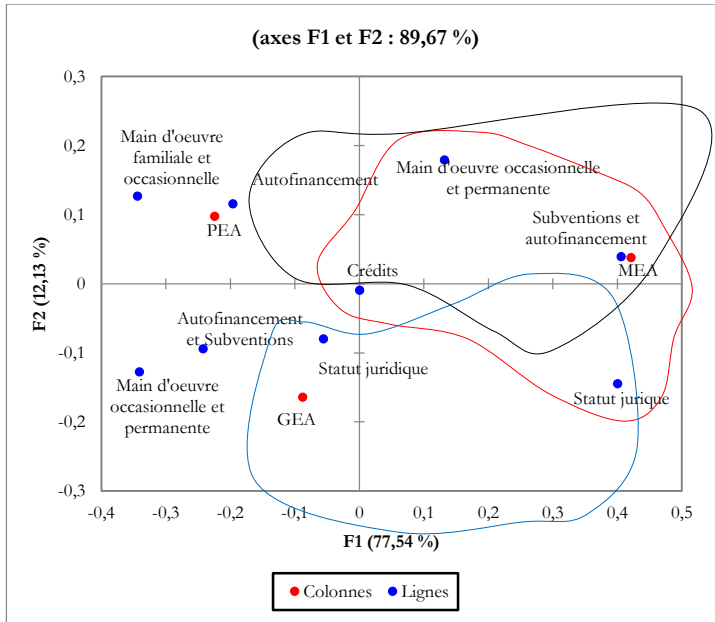
Les entreprises agricoles varient d'une Commune à une autre. La typologie des entreprises agricoles est présentée suivant un certain nombre de traits caractéristiques. Le tableau I présente les caractéristiques des entreprises agricoles dans le département de la Donga.

**Tableau I:** Caractéristiques des entreprises agricoles dans le département de la Donga

Types d'entreprise agricole	Superficie emblavée (ha)	Mode d'accès à la terre	Main d'œuvre	Nombre d'actifs agricoles par entreprise	Matériels agricoles
PEA	02 ; 05	Héritage et location	Occasionnelle et permanente et familiale	5 à 10	Rudimentaires
MEA	05 ; 10	Héritage et location achat	Occasionnelle et permanente	10 à 20	Rudimentaires
GEA	10 ; 25	Héritage et location achat	Occasionnelle et permanente	20 à 30	Semi moderne et moderne

*Source des données : Enquête de terrain juillet 2021*

Il ressort de l'analyse du tableau I que la superficie emblavée varie de 2 hectares à 25 hectares. Les actifs agricoles se situent entre 5 et 30 personnes. Les activités et moyens engagés par les acteurs dépendent de la catégorie de l'entreprise. Les entreprises se distinguent à travers le capital physique, financier et social. La taille de l'entreprise varie en fonction des activités. En effet, les moyens engagés par les différents acteurs ont permis de faire une distribution et une bonne organisation du travail. La figure 2 présente la relation entre les différentes entreprises et les moyens de production.



**Figure 2 :** Relation entre les différentes entreprises et les moyens de production

La figure 2 est la représentation graphique des variables sur les axes 1 et 2 issus de l'Analyse Factorielle des Composantes (AFC). La matrice de l'AFC montre une inertie totale de 89,67 % dont 77,54 % pour le facteur F1 et 12,13 % pour le facteur F2. Cette proportion est largement suffisante pour tirer une conclusion relative entre les variables étudiées et les observations. De plus, la p-value (0,0001) est inférieure à la valeur d'alpha (0,05). Les quatre (4) variables à savoir type d'entreprises, statut social, types de main d'œuvre et source de financement sont corrélées. Les Petites Entreprises Agricoles obtiennent des crédits avec des actifs familial et occasionnel. Les Moyennes Entreprises Agricoles font recours aux subventions et sont enregistrées juridiquement. Les Grandes Entreprises Agricoles ont un statut juridique et font recours aux mains d'œuvre occasionnelle et permanente. Elles s'autofinancent les activités agricoles et bénéficient des subventions des projets/programmes et des crédits.



## ***2.2. Performances financières dans le département de la Donga***

Le taux de rentabilité des produits agricoles varie en fonction des cultures dans le secteur de recherche. Le tableau II présente la variation des taux de rentabilité par culture dans le département de la Donga.

Tableau II : Récapitulatif des taux de rentabilité des produits agricoles

<b>Produits agricoles</b>	<b>Coût variable (FCFA)</b>	<b>Produit Brut (FCFA)</b>	<b>EBE (FCFA)</b>	<b>TRE (%)</b>
Arachide	185 000	420 000	235 000	127
Soja	263 300	660 000	396 700	150
Noix de cajou	150 000	320 000	170 000	113

*Source des données : Enquête de terrain, juillet 2021*

L'examen des données du tableau II montre que les entrepreneurs investissent 185 000 FCFA pour un hectare d'arachide. La vente des sacs d'arachide est de 420 000 FCFA en moyenne avec une marge brute de 235 000 FCFA. Le taux de rentabilité est de 127 %. De plus, les entrepreneurs agricoles dépensent 263 300 FCFA pour un hectare de soja. Ils vendent les sacs de soja à 660 000 FCFA avec un bénéfice de 396 700 FCFA. Le taux de rentabilité est de 150 %. Ainsi, la production du soja est rentable. Le coût des dépenses faites dans la production des noix de cajou s'élève à 150 000 FCFA. Le prix de vente des noix de cajou est 320 000 FCFA. Le producteur réalise une marge brute de 170 000 FCFA avec un taux de rentabilité de 113 %. Donc, la production des noix de cajou est rentable.

## ***2.3. Indicateurs de la pérennité financière des entreprises agricoles***

Les entreprises agricoles du département de la Donga font recours au crédit pour dynamiser les activités. Le tableau III présente les indices de solvabilité des entreprises agricoles dans le département de la Donga.

**Tableau III** : Indices de solvabilité des entreprises agricoles dans le département de la Donga

Type d'entreprise	Det te totale (FCF A)	Actif total ou Coût Varia ble (FCF A)	Produi t Brut par an	RAF	RE	LCT
<b>PEA</b>	2 000 000	700 000	1 575 000	2,85	127	0,58
<b>MEA</b>	5 000 000	1 500 000	3 375 000	3,33	148	0,75
<b>GEA</b>	10 000 000	3 500 000	7 875 000	2,86	128	1,35

*Source* : Traitement des données, 2021

L'analyse des données du tableau III montre que les entreprises agricoles assurent leur autonomie financière. Toutes les entreprises agricoles ont un ratio d'endettement très élevé ( $RE > 50\%$ ). Ainsi, elles sont compétitives et réalisent trop d'investissements. De plus, les Petites et Moyennes entreprises agricoles ne pourraient pas faire face à une demande simultanée d'acquittement de la part de tous ses créanciers ( $LCT < 1$ ). Ainsi, les entreprises agricoles ne sont pas capables de rembourser leurs dettes à court terme. Selon Djessonou *et al.* (2020 : 26), lorsque les revenus diminuent, les entreprises agricoles à fort levier financier sont plus susceptibles de manquer les paiements de leur dette. Elles sont moins aptes à contracter une nouvelle dette. Le tableau IV présente le niveau de risques financiers des différentes entreprises agricoles dans le département de la Donga.

**Tableau IVI:** Niveau de risques financiers des différentes entreprises agricoles dans le département de la Donga

Type d'entreprise	Autonomisation Financière	Endettement	Liquidité à court terme
PEA	Moyen	Faible	Elevé
MEA	Moyen	Faible	Elevé
GEA	Moyen	Faible	Faible

*Source : Traitement des données, 2021*

Il ressort du tableau IV que 44 % des entreprises agricoles présentent un risque financier faible, 22 % présentent un risque financier élevé et 33 % ont un risque financier moyen. Ainsi, les entreprises agricoles sont beaucoup productives et rentables que prévu, une situation qui s'explique l'exportation des produits agricoles, l'accès aux crédits et la capacité à supporter des risques.

### 3. Discussion

La rentabilité d'une activité dépend de la charge totale de l'investissement et du chiffre d'affaires. Dans le secteur de recherche, l'entrepreneur dégage un profit conséquent par culture. En effet, au niveau des trois (03) formes d'entreprises, le produit brut est supérieur au coût global, ce qui conduit à un profit positif. Ce constat rejoint celui de Diop (2006 : 53) qui stipulent que les grandes entreprises agricoles tirent profit des activités agricoles. Ces exploitations grâce à leur matériel agricole et une abondance de la main d'œuvre ont tendance à emblaver de grandes superficies. Dans le département de la Donga, les entreprises agricoles sont financièrement autonomes. Toutes les entreprises agricoles ont un ratio d'endettement très élevé. Les Petites et Moyennes Entreprises Agricoles ne pourraient pas faire face à une demande simultanée d'acquittement de la part de tous ses créanciers. Ainsi, ces entreprises agricoles ne sont pas capables de rembourser leurs dettes à court terme. Selon Paquet (2017 : 13), le ratio de liquidité à court terme supérieur à 1 indique que l'entreprise agricole est capable

d'honorer ses engagements à court terme. Or, 66 % des entreprises agricoles ont un ratio de liquidité à court terme inférieur à 1. Les résultats ne corroborent pas avec ceux de Djessonou *et al.* (2020 : 13) qui résumant que toutes les entreprises agricoles ont un ratio d'endettement très faible et une capacité d'emprunt saturée. Elles sont peu compétitives et réalisent trop peu d'investissements. De même, 86 % des exploitations agricoles présentent un risque financier élevé, 9 % présentent un risque financier moyen et 5 % étalent un risque financier faible.

## **Conclusion**

Au terme de cette recherche, il faut retenir que les entreprises se distinguent à travers le capital physique, financier et social. La taille de l'entreprise varie en fonction des activités. Les Petites Entreprises Agricoles utilisent des crédits avec des actifs familial et occasionnel. Les Moyennes Entreprises Agricoles font recours aux subventions et sont enregistrées juridiquement. Les Grandes Entreprises Agricoles ont un statut juridique et font recours aux mains d'œuvre occasionnelle et permanente. En outre, les entreprises agricoles ont la capacité d'emprunt saturée. Les entreprises agricoles ne sont pas capables de rembourser leurs dettes à court terme.

## **Références bibliographiques**

**ABLETO Tonassé Madochée et SODJEDO Casimir** (2018), *Inventaire des techniques et difficultés de conservation des semences de la lentille de terre (*Macrotyloma geocarpum*) au Bénin*. Mémoire de Licence professionnelle, Université Polytechnique Internationale Dr. Obiang Nguema MBASOGO (UPI-ONM).

**AHOMADIKPOHOU Louis** (2015), *Production agricole et sécurité alimentaire dans le département de l'Atlantique au Sud du Bénin : diagnostic et perspectives*. Thèse de Doctorat, Université d'Abomey-Calavi.

**BACCAR BEN LAMINE Mariem** (2017), *Evaluation de la durabilité et des processus d'adaptation des exploitations agricoles familiales en lien avec les ressources en eau souterraine et le développement des filières agricoles : cas de la*

*plaine du Saïs (Maroc)*. Thèse de doctorat en sciences agronomiques et agroalimentaire, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Rabat.

**DIOP Oumar** (2006), *L'exploitation agricole face aux besoins de la famille paysanne dans la région de Kaolack au Sénégal*. Mémoire de fin d'études, ENSA Thiès Sénégal.

**DJESSONOU Franco-Néo Camus, DADJO Moreno, AHODAKIN Natacha, PLAGBETO Hermann et OGOUWALE**

**Euloge** (2020), « *Caractéristiques et performance financière des entreprises agricoles dans les Communes de Djidja et Za-kpota (Bénin, Afrique de l'ouest)* ». Ann UP-S/LASH ; Vol. 3 ; n° 2, pp13-28

**NDIONE Mamadou** (2019), *Déterminants de la performance des institutions de micro-crédits : UEMOA et BRICS*. Thèse de doctorat en Gestion et management, Université Bourgogne Franche-Comté.

**NOUMONVI Chancelle Védou Parfaite** (2017), *Analyse des déterminants de l'efficacité technique et de la rentabilité des systèmes de pisciculture dans les communes de Sô-Ava et de Sèmè-Podji*. Mémoire de Master Professionnel en Sciences Agronomiques, FSA/UAC.

**OGUIDI Babatundé Eugène** (2021), *Durabilité des fermes agricoles modernes dans la commune de Sakété au Sud-est du Bénin (Afrique de l'ouest)*. Thèse de doctorat unique en géographie, Université d'Abomey-Calavi.

**PAQUET Michael** (2017), *Analyse financière*, Editions Harmattan.

**PRECAB** (2012), *Analyse économique des options d'adaptation aux changements climatiques au Bénin : Analyse de rentabilité économique de l'option Pois d'angole*. Cotonou (Bénin).

**SOSSOU Comlan Hervé** (2015), *Le financement de l'agriculture au Bénin : stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles*. Thèse de doctorat en sciences agronomiques et ingénierie biologique, Communauté Française de Belgique, Université de Liège – GEMBLOUX AGRO-BIO TECH.

**WELTER-NICOL Cécile** (2016), *Risques financiers et exploitations agricole*. Editions Harmattan.